

Porsche Carrera Cup France 2024

Règlementation technique – Additif #1



CARBURANT

Afin de consolider la politique de développement durable Porsche, la mise en place d'un partenariat avec ETS Racing Fuels pour l'ensemble de la saison vous imposera d'utiliser un carburant spécifique.

Pour ce faire, une cartographie moteur spécifique devra impérativement être utilisée par l'ECU de votre Porsche 911 GT3 Cup 992 sur toute la durée des meetings = à partir des EL1 jusqu'à la fin de la Course 2

La règlementation technique est donc modifiée (en rouge) et prend effet immédiatement comme suit :

« 1.11 Fuel

Type de carburant

Le seul carburant autorisé est le carburant commercial, du sans plomb ETS Renewablaze 102 R50 conforme à l'art. 252.9 de l'annexe J (ISC), qui doit être conforme à la norme DIN EN 228 et qui doit provenir d'un du fournisseur spécifié par l'Organisateur de la Série. Un nouveau fournisseur peut être désigné pour chaque événement (pompes à essence, citerne ou similaire). Seul ce carburant est autorisé à être utilisé pendant toute la durée de l'évènement. Le nom du fournisseur officiel de carburant sera annoncé dans les Team Infos et fera l'objet d'un bulletin des Commissaires Sportifs diffusé sur le tableau d'affichage numérique.»

ΕT

« 2.11.2 Configuration électronique

Tout au long d'un évènement, les voitures doivent être utilisées avec les configurations suivantes :

- Paramètres Traction control et ABS en « Basique » ; avec le canal « log_car_variant » ayant pour valeur 1,
 visible sur l'écran de pilotage
- Réglage d'échappement visible dans Racecon en correspondance avec le montage exigé pour l'évènement en cours :

Roulage avec montage « ultra-silencieux » : CW_silence =1 et B_silence_PT = 1 Roulage avec silencieux « standard » : CW_silence =0 et B_silence_PT = 0

Cartographie moteur: MS66_PAG992_GT3_0203_992GT3CUP_klg9_SC18.s19 »















Porsche Carrera Cup France 2024

Technical regulations – Addendum #1

FUEL

To consolidate the Porsche sustainable development program, a new partnership with ETS Racing Fuels has been set for the whole season and will allow only one specific type of fuel.

To do so, a specific engine mapping will be mandatory in your Porsche 911 GT3 Cup 992 ECU during the entire meetings = starting from the FP1 session to the end of Race 2.

The technical regulations is then modified with immediate effect accordingly:

« 1.11 Fuel

The only permitted fuel is commercial the ETS Renewablaze 102 R50, unleaded fuel in compliance with Art. 252.9 of the Appendix J (ISC) which must comply with DIN EN 228 and must be from a the supplier specified by the Series Organiser. A new supplier can be designated for each event (fuel pumps, tanker, or similar). Only this fuel is permitted to be used for the duration of the event. The official fuel supplier will be announced in the team info and published on the official board in the Porsche Carrera Cup France truck.

AND

« 2.11.2 Electronic car configuration

Throughout each event, the car must be run with the following configuration settings:

- Traction control and ABS variant "Basis" and the logged channel "log_car_variant" with the value "1" visible in the display
- Exhaust system setting visible in Racecon in accordance with the event exhaust configuration:
 Running with the "ultra-silent" version: CW_silence=1 and B_silence_pt=1
 Running with the standard version: CW_silence=0 and B_silence_pt=0
- Engine mapping: MS66_PAG992_GT3_0203_992GT3CUP_klg9_SC18.s19 »











